



AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QUE le conseil municipal a adopté le 10 janvier 2022 les règlements suivants :

- *Règlement 2022-01 sur le traitement des élus municipaux*
- *Règlement 2021-09 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de perception.*

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau, selon les consignes sanitaires en vigueur.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 19 janvier 2022.

Etienne Bélisle
Directeur général et
Secrétaire-trésorier